
Procès-verbal de la séance du Conseil de l'Université
Jeudi 31 octobre 2019, auditoire 415, Amphimax, Dorigny

- Présidence :** Mme Marine Antille (PAT-Centre)
- Secrétariat :** Mme Ariane Morin (Prof.-FDCA)
- Direction :** Mme Nouria Hernandez, Rectrice
M. François Bussy, Vice-recteur
M. Benoît Frund, Vice-recteur
M. Martial Pasquier, Vice-recteur
Mme Déborah Philippe, Vice-rectrice
M. Giorgio Zanetti, Vice-recteur
M. Marc de Perrot, Secrétaire général
- Doyens :** M. Jacques Ehrenfreund, FTSR
M. Laurent Moreillon, FDCA
M. Jean-Philippe Bonardi, HEC
M. Frédéric Herman, FGSE
M. Jean-Daniel Tissot, FBM
- Excusé·e·s :** M. Dave Lüthi, Lettres
Mme Marie Santiago Delefosse, SSP

Membres présent·e·s :

M. Olivier Bauer, M. Stefano Torres, Mme Meiy Pellerin, Mme Claire Voirol, Mme Bettina Hummer, Mme Ariane Morin, M. Brian Favre, Mme Sandra Félix, Mme Margaux Bonnard, Mme Sarah Novet, Mme Estelle Doudet, M. Laurent Le Forestier, M. Lorenzo Tomasin, Mme Valentine Robert, M. Lucas Klotz, Mme Anne-Laure Sabatier, Mme Farinaz Fassa Recrosio, M. Bernard Voutat, M. Marc Perrenoud, M. Mountazar Jaffar, M. Nathanaël Joye, M. Xavier Castaner, M. Julian Marewski, M. Pascal St-Amour, Mme Clémence Gallopin, M. Lukas Baumgartner, M. Jean Ruegg, Mme Stéphanie Grand, M. Romain Götz, M. Blaise Genton, M. Laurent Keller, M. Thorsten Krueger, M. Christian Widmann, M. Olivier Phan, M. Julien Puyal, Mme Amelia Amiguet, Mme Marine Antille, M. Daniel Rod

Excusé·e·s :

Mme Claudia Mignot, Mme Daniela Jopp, M. Benjamin Malek, M. Mathieu Sormani, Mme Asya Dolgikh, M. Nilavan Sathasivam

Ordre du jour

1. Accueil et bienvenue de la Présidente
2. Formalités
 - Désignation des scrutateurs
 - Adoption de l'ordre du jour
 - Adoption du procès-verbal du 26 septembre 2019
3. Communications du Bureau
 - Modification du RI (demandes de correction)
 - Modification du Règlement général des études : introduction des études de Bachelor à temps partiel dès A2020

4. Communication de la Direction
 - Charte des investissements responsables
 - Budget 2020 révisé
5. Élections Commission législative
6. Élections Commission des finances et de gestion
7. Élection au COPIL accréditation institutionnelle
8. Vote sur le processus d'élection du Conseil de discipline
9. Vote sur le processus d'élection de la Commission de Sélection
10. Divers et interpellations
 - Postulat «Situation inégalitaire suivant l'introduction des horaires continus»

1. Accueil et bienvenue de la Présidente

La présidente du Conseil de l'Université, Marine Antille, accueille les personnes présentes.

2. Formalités

- Désignation des scrutateurs
Mme Valentine Robert (CI, Lettres) et M. Marc Perrenoud (CI, SSP).
- Adoption de l'ordre du jour
La présidente propose de modifier le point 10 de l'ordre du jour en requalifiant le postulat en motion. Modification acceptée par 15 voix et aucune abstention. L'ordre du jour ainsi modifié est accepté à l'unanimité.
- Adoption du procès-verbal du 26 septembre 2019
Le procès-verbal du 26 septembre 2019 est adopté à l'unanimité.

3. Communications du Bureau

- Modification du RI (demandes de correction)
Le Bureau propose de confier plusieurs propositions de modification du RI à la Commission législative, pour préavis à soumettre ultérieurement au Conseil.
- Modification du Règlement général des études : introduction des études de Bachelor à temps partiel dès A2020
Il est aussi proposé de transmettre ce projet de modification à la Commission législative.

4. Communications de la Direction

- Charte des investissements responsables
Le Vice-recteur Martial Pasquier explique que cette charte s'inscrit dans les objectifs de durabilité énoncés dans le plan d'intention de la Direction. Elle vise à introduire des critères non financiers (ESG - Environnement, Social, Gouvernance) dans la gestion des fonds dont la Direction a directement la responsabilité dans le cadre de la GBUV. La mise en œuvre de cette charte ainsi que des recherches subséquentes sur la question des investissements responsables se font en collaboration avec la BCV.

- **Budget 2020 révisé**

Le Vice-recteur Martial Pasquier rappelle la procédure d'établissement du budget. Il présente le document «budget ordinaire» envoyé au Conseil de l'UNIL et relève que le Conseil d'Etat va proposer au Grand Conseil d'augmenter la subvention accordée à l'UNIL, mais dans une mesure inférieure à ce qui avait été demandé. Des explications sont données à propos des incidences de la subvention proposée par le Conseil d'Etat sur les finances de l'UNIL, notamment sur les budgets des facultés, ainsi que sur l'évolution prévue du FRI (avec un résultat du FRI pour l'année 2020 à quasiment zéro CHF). Le Conseil d'Etat a par ailleurs demandé à l'UNIL de réduire ses fonds propres et a indiqué qu'il y aura encore ces prochaines années une pression sur le budget en raison de l'entrée en vigueur de la RIE III.

La Rectrice Nouria Hernandez explique que la Direction a décidé d'organiser une cérémonie pour les gratifications des jubilaires comprenant le PAT ainsi que nouvellement le corps enseignant.

5. Élections Commission législative

Candidats pour le corps professoral : Bernard Voutat (SSP), Jean Ruegg (FGSE) et Olivier Bauer (FTSR) proposent leur candidature.

Candidat pour le corps intermédiaire : M. Marc Perrenoud (SSP) propose sa candidature.

Candidate pour le PAT : Mme Sandra Félix propose sa candidature.

Candidates pour le corps étudiant : Mme Margaux Bonnard (FDCA) et Mme Sarah Novet (FDCA) proposent leur candidature.

Vote : les candidatures sont acceptées par 36 voix (majorité absolue).

6. Élections Commission des finances et de gestion

Candidats pour le corps professoral : Mme Estelle Doudet (Lettres), M. Pascal St-Amour (HEC) et M. Lukas Baumgartner (FGSE) proposent leur candidature.

Candidat pour le corps intermédiaire : M. Benjamin Malek (HEC) propose sa candidature.

Candidat pour le PAT : Mme Meiy Pellerin (FTSR) propose sa candidature.

Candidat pour le corps étudiant : M. Mountazar Jaffar (SSP) et Mme Anne-Laure Sabatier (Lettres) proposent leurs candidatures.

Vote : les candidatures sont acceptées à l'unanimité.

7. Élection au COPIL accréditation institutionnelle

Mme Amelia Amiguet (PAT, FBM) propose sa candidature. Elle est élue à l'unanimité.

8. Vote sur le processus d'élection du Conseil de discipline

La présidente propose de faire un appel à candidature pour remplacer trois membres démissionnaires et de reconduire le mandat des membres non démissionnaires.

Vote : la proposition est acceptée à l'unanimité.

9. Vote sur le processus d'élection de la Commission de Sélection

Présentation : la Présidente rappelle la mission de la Commission de sélection et se réfère pour le surplus à la proposition du Bureau communiquée au Conseil de l'UNIL avec l'ordre du jour.

Discussion : la Présidente propose d'adopter la proposition du Bureau sur la Commission de sélection.

Vote : les demandes suivantes de modifications de la proposition du Bureau sont soumises au vote :

- Inclure pour le PAT les 3 anciens représentants des facultés non représentées actuellement. La proposition est acceptée par 29 voix et 8 abstentions.
- Supprimer les 2 dernières lignes du point 2. La proposition est acceptée par 18 voix et 15 absentions.
- Motiver le tri des candidatures (point 5) et en informer les candidats concernés et le Conseil de l'UNIL : 34 voix oui et 2 abstentions.
- Ouvrir l'appel à candidature à tous les membres de la communauté universitaire : 9 oui, 18 non et 10 abstentions.

La proposition finale est acceptée par 34 oui, 1 non et 2 abstentions.

10. Divers et interpellations

- Motion «Situation inégalitaire suivant l'introduction des horaires continus» (Nathanaël Joye)

Discussion : M. Nathanaël Joye (corps étudiant, SSP) propose d'adopter cette motion.

Vote : le vote à bulletin secret est demandé. 30 personnes sont présentes avec droit de vote. Olivier Bauer remplace Marc Perrenoud comme scrutateur.

Prise en compte de la motion : cette proposition est acceptée par 18 oui et 12 non.

Renvoi de la motion pour préavis de la Commission législative (avec 29 personnes présentes avec droit de vote) : la proposition est acceptée par 18 oui, 6 non, 4 absentions et un bulletin nul.

- M. Torres formule l'interpellation suivante : «demande d'un éclaircissement à la Direction, sur la modification de l'article 2, alinéa 4, de la Directive 3.12 sur les Études à temps partiel pour les Maîtrises universitaires» et demande à ce qu'elle soit discutée lors de la prochaine séance du Conseil de l'UNIL. Il demande aussi au Bureau de relancer la Direction à propos du postulat concernant l'admission des étranger-ères qui avait été soumis le 16 mai 2019.

La séance est levée à 19h05.

La secrétaire du Conseil de l'Université de Lausanne, Ariane Morin